

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 4–7 novembre 2013

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 7 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2013/7-A
7 octobre 2013
ORIGINAL: ANGLAIS

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT – BHOUTAN 200300

Améliorer l'accès des enfants à l'éducation

Nombre de bénéficiaires	30 000
Durée du projet	5 ans (Janvier 2014–décembre 2018)
Quantité de produits alimentaires fournie par le PAM	9 396 tonnes
Coût (dollars É.-U.)	
Produits alimentaires	4 662 559
Développement et augmentation des capacités	900 000
Coût total pour le PAM	8 579 519

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, OMB*: M. K. Oshidari Courriel: kenro.oshidari@wfp.org

Fonctionnaire responsable par M. D. Drukpa Courriel: dungkar.drukpa@wfp.org
intérim, Bhoutan:

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional de Bangkok (Asie)

RÉSUMÉ

Le Bhoutan a fait des progrès remarquables depuis son ouverture sur le monde extérieur dans les années 60, lorsqu'il avait adopté une stratégie de développement constituée d'une série de plans de développement quinquennaux. Le onzième Plan quinquennal (2014-2018) prévoit la poursuite d'investissements ciblés en faveur du développement humain, social et économique. Le Bhoutan est en bonne voie d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Le revenu national brut est passé de 730 dollars É.-U. en 2000 à 2 070 dollars en 2011, et le produit intérieur brut annuel devrait enregistrer une forte croissance — 12,5 pour cent — en 2012/13. Le taux de pauvreté est passé de 23 pour cent en 2007 à 12 pour cent en 2012. Il existe toutefois des disparités géographiques: dans 6 des 20 *dzongkhags* (districts) du pays, le taux de pauvreté est supérieur à la moyenne nationale.

Les terres agricoles occupent seulement 8 pour cent du territoire, et le relief accidenté et les difficultés d'accès aux marchés expliquent la faiblesse de la production vivrière, tant au niveau national qu'à celui des ménages. La production nationale de céréales ne couvre que 60 pour cent de la demande totale, le déficit étant comblé par des importations. La réglementation des prix et les réseaux sociaux traditionnels jouent cependant un rôle important pour ce qui est de permettre aux familles indigentes et vulnérables de se procurer de la nourriture.

Le Gouvernement a également fait des progrès dans le domaine de l'universalisation de l'enseignement. Les taux brut et net de scolarisation sont de 120 pour cent et de 96 pour cent respectivement, et à la différence d'une grande partie du reste de l'Asie du Sud, la parité des sexes est élevée dans le primaire, où elle atteint 99 pour cent. Cette réussite est en grande partie due à la participation du PAM à des programmes d'alimentation scolaire mis en œuvre dans tout le pays.

Le Gouvernement s'est fixé pour objectif d'ici à 2020 de parvenir à l'autosuffisance dans le domaine du développement social, notamment l'éducation et les services de santé. Il assurera donc directement, sans aide extérieure, l'administration et l'exécution des programmes menés dans le pays tout entier, comme l'alimentation scolaire, et fournira lui-même les ressources nécessaires. Environ 11 pour cent du budget alloué au onzième Plan quinquennal seront consacrés au secteur de l'éducation.

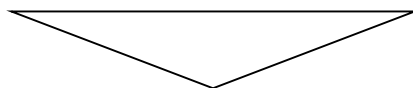
Pour la période 2014-2018, le PAM entend aider le Gouvernement à parvenir à administrer, coordonner et exécuter en toute autonomie un programme d'alimentation scolaire rentable, équitable et de qualité dans l'ensemble du pays. À cet effet, ses objectifs sont les suivants:

- renforcer la capacité du Ministère de l'éducation à mettre en œuvre un programme d'alimentation scolaire d'envergure nationale; et
- coopérer avec le Gouvernement pour maintenir l'accès à l'enseignement et la parité des sexes dans le primaire.

Le PAM poursuivra deux stratégies interdépendantes: il continuera d'appuyer les écoles primaires dans les zones reculées tout en transférant progressivement cette responsabilité au Ministère de l'éducation; et il renforcera les capacités du Ministère en matière d'élaboration des politiques et de définition des priorités, de gestion de la filière d'approvisionnement et de supervision du programme, afin qu'il soit en mesure de gérer en toute indépendance un programme d'alimentation scolaire mené dans tout le pays.

Ces objectifs concordent avec le quatrième Objectif stratégique du PAM et le deuxième objectif du Millénaire pour le développement; ils s'inscrivent également dans le droit fil du onzième Plan quinquennal (2014-2018) du Gouvernement et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2014-2018). Ils contribuent à la concrétisation de l'effet direct du programme "Unis dans l'action" consistant à garantir à tous un accès équitable à des services sociaux essentiels de qualité et à promouvoir leur utilisation, l'accent étant mis sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et la prise en compte des nouveaux enjeux.

PROJET DE DÉCISION*



Le Conseil approuve le projet de développement Bhoutan 200300, "Amélioration de l'accès des enfants à l'éducation" (WFP/EB.2/2013/7-A), qui est proposé.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

ANALYSE DE LA SITUATION

1. Le Bhoutan est un petit pays montagneux enclavé; sa population de 735 000 habitants, répartie sur 39 384 km², se concentre sur les hauts plateaux du centre, et près des deux tiers vivent en milieu rural. La situation politique a beaucoup changé au Bhoutan ces dernières années. En 2008, le pays est passé d'une monarchie absolue à une monarchie constitutionnelle démocratique. En 2013, le deuxième tour des élections parlementaires s'est déroulé en mars, et les élections de l'Assemblée nationale en juillet.

Contexte macroéconomique

2. En 2011, la Banque mondiale a classé le Bhoutan parmi les pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure). Le revenu national brut par habitant n'a cessé d'augmenter, passant de 730 dollars en 2000 à 2 070 dollars en 2011. La croissance du produit intérieur brut annuel devrait atteindre 12,5 pour cent en 2012/13, essentiellement grâce aux investissements consacrés au secteur hydroélectrique. Des préoccupations d'ordre macroéconomique persistent pourtant. Environ 80 pour cent des importations du pays proviennent de l'Inde et la monnaie nationale est indexée sur la roupie indienne¹. Les avoirs en devises étrangères (roupies indiennes) ont beaucoup diminué début 2012 sous l'effet de la hausse de la demande intérieure de produits importés; le taux d'inflation a atteint 8,45 pour cent.
3. Le Bhoutan a une dette de 45,6 millions de dollars liée à des prêts en roupies indiennes non remboursés. Les emprunts contractés par le secteur public pour la mise en œuvre de projets hydroélectriques, qui constituent aujourd'hui la principale source des recettes d'exportation², représentent 84 pour cent de cette dette. Selon les dernières projections, le montant des emprunts en roupies s'élèvera à 700 millions de dollars en 2014/15.

Tendances de la pauvreté

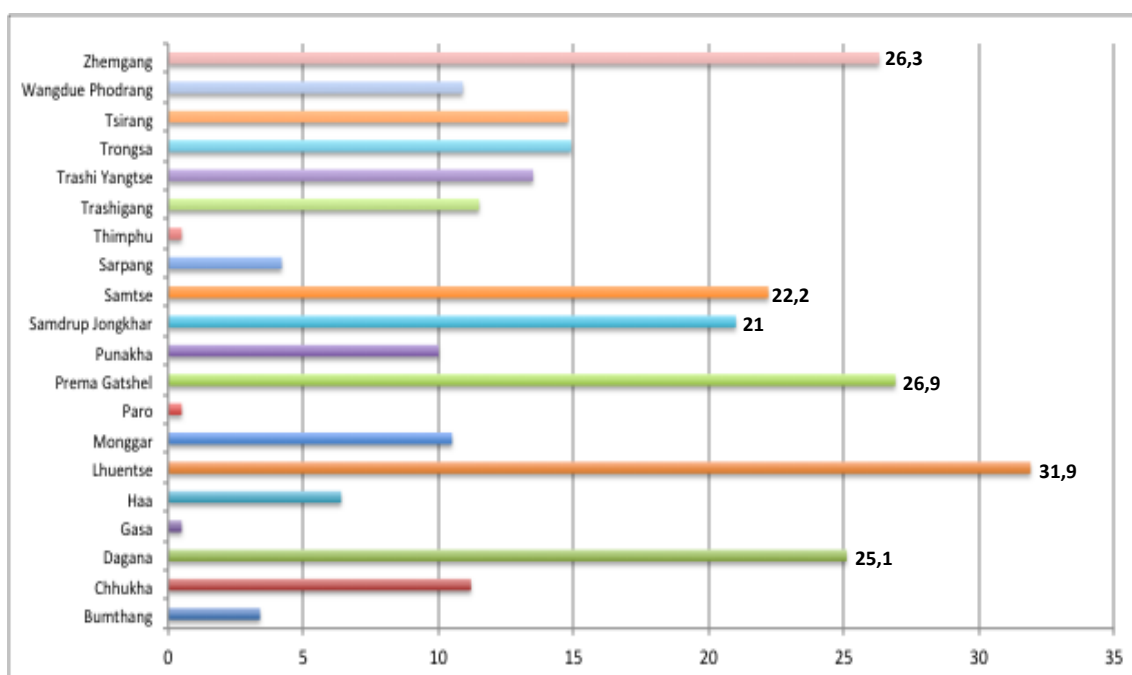
4. Le taux de pauvreté a été ramené de 23 pour cent en 2007 à 12 pour cent en 2012, ce qui est une réussite remarquable³. Il existe toutefois des variations du niveau de pauvreté entre les 20 *dzongkhags* (districts) du Bhoutan (figure 1).

¹ Banque mondiale. 2012. Bhoutan: Fiche de résultats. Washington.

² Bureau national des statistiques. 2012. *Statistical Yearbook of Bhutan: 2012*. Thimphou.

³ Bureau national des statistiques. 2013. *Bhutan Poverty Analysis: 2012*. Thimphou. Est considérée pauvre toute personne dont les dépenses de consommation sont inférieures à 1 704,84 ngultrum par mois (environ 30 dollars).

Figure 1: Taux de pauvreté par *dzongkhag**



* Adapté du Bureau national des statistiques. 2013. *Bhutan Poverty Analysis 2012*.

5. La pauvreté et la géographie sont liées au Bhoutan. Le relief montagneux et le réseau routier sommaire entravent l'accès des populations rurales aux marchés et aux services sociaux, ce qui limite les possibilités de subsistance. Face à ces difficultés, le Gouvernement et les partenaires de développement ont construit plus de 1 500 kilomètres de chemins d'exploitation. La proportion de personnes vivant en milieu rural à moins d'une heure de marche d'une route est passée de 40 pour cent en 2000 à 53 pour cent en 2008¹.

Insécurité alimentaire et nutrition

6. Les terres agricoles ne représentent que 8 pour cent du territoire, et la production vivrière demeure faible au niveau national comme à celui des ménages. La production nationale de céréales ne représente que 60 pour cent de la demande totale et certaines années, le volume des importations est élevé. Ainsi, en 2010, les importations ont représenté 64 pour cent des besoins nationaux en blé, 52 pour cent des besoins en riz et 20 pour cent des besoins en mil⁴.
7. Avec l'aide du PAM, l'Office de l'alimentation du Bhoutan a constitué une réserve alimentaire nationale de sécurité afin de garantir pour la population la disponibilité de riz, de sucre et d'huile, qu'ils soient produits sur le territoire national ou importés. L'Office conseille également le Gouvernement en matière de réglementation des prix. En 2012, il a mis sur le marché environ 1 660 tonnes de vivres par l'entremise de 20 entrepôts régionaux et locaux qu'il gère dans tout le pays. Il est possible de se procurer des produits non céréaliers et des produits d'origine animale sur l'ensemble du territoire national.

⁴ Ministère de l'agriculture et des forêts. 2012. *Agricultural Overview*. Thimphu.

8. Selon l'enquête de 2012 sur les niveaux de vie au Bhoutan, le montant moyen par habitant des dépenses mensuelles des ménages bhoutanais est de 4 000 ngultrum, dont 39 pour cent sont consacrés à l'alimentation. Deux tiers de ces dépenses alimentaires sont affectés à trois grands groupes d'aliments: les céréales (25 pour cent), la viande, le poisson et l'huile (21 pour cent), et les produits laitiers (20 pour cent)⁵.
9. L'enquête indique également que plus de 95 pour cent des personnes interrogées ont de quoi nourrir leur famille tout au long de l'année. Les réseaux sociaux traditionnels jouent un rôle important au Bhoutan car ils permettent d'améliorer l'accès des groupes vulnérables à l'alimentation. En milieu rural, les fonds envoyés par des proches travaillant en ville, les prêts en numéraire et en nature, et l'échange d'heures de travail contre de la nourriture font tous partie de ces réseaux de soutien.
10. Les résultats de l'enquête à indicateurs multiples réalisée en 2010 au Bhoutan montrent que le taux d'émaciation modérée chez les enfants est relativement faible (5,9 pour cent). Toutefois, un tiers de tous les enfants souffrent de malnutrition chronique, et 13 pour cent d'un grave retard de croissance. Les pratiques inadaptées d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants figurent parmi les principales causes du retard de croissance: 62 pour cent seulement des enfants de 6 à 23 mois reçoivent le nombre approprié de repas quotidiens; en outre, des aliments solides, semi-solides ou en purée ne font partie du régime alimentaire que de 67 pour cent des enfants âgés de 6 à 8 mois⁶. Pour faire face à cet état de fait, le Gouvernement et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) accroissent les investissements consacrés à un programme national sur l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants, et dispensent à grande échelle une éducation à la nutrition dans les dispensaires et les écoles.

Développement humain et social

11. Selon le classement de 2013 de l'indice de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Bhoutan occupe le 140^{ème} rang sur 187 pays. L'espérance de vie à la naissance est passée de 65 ans en 2005 à 69 ans en 2010¹. Quatre-vingt-seize pour cent de la population disposent d'une source d'eau de boisson potable, et entre 65 pour cent et 84 pour cent ont accès à des infrastructures d'assainissement améliorées, cette proportion variant en fonction de ce que l'on entend par "infrastructures d'assainissement améliorées"⁷. Le taux de mortalité infantile a reculé, passant de 59 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2005 à 47 en 2011; le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est de 69 décès pour 1 000 naissances vivantes, et le taux de mortalité maternelle a été estimé en 2010 à 180 décès pour 100 000 naissances vivantes⁶.
12. Le Bhoutan a fait des progrès remarquables dans le domaine de l'éducation, ce qui tient avant tout au ferme engagement du Gouvernement. La Constitution prévoit 11 années d'éducation de base gratuite pour chaque enfant, du niveau préscolaire à la dixième année d'études. En 2011, les taux brut et net de scolarisation dans le primaire étaient de 120 pour cent et 96 pour cent respectivement⁸. À la différence d'une grande partie du reste de l'Asie

⁵ Banque asiatique de développement et Bureau national des statistiques. 2012. *Bhutan Living Standards Survey: 2012*. Thimphou.

⁶ Bureau national des statistiques. 2011. *Bhutan multiple-indicator survey*. Thimphou.

⁷ D'après le recensement de la population et des logements au Bhoutan de 2005, ce chiffre est de 84 pour cent, tandis qu'il est de 65 pour cent dans le rapport de 2010 du Programme commun Organisation mondiale de la Santé/UNICEF de surveillance de l'eau et de l'assainissement.

⁸ Ministère de l'éducation. 2011. *Annual Education Statistics, 2011*, page 7.

du Sud, la parité des sexes dans le primaire est élevée (99 pour cent); près de 90 pour cent des élèves inscrits achèvent le cycle primaire, et environ 71 pour cent le cycle secondaire⁶. La réussite du Bhoutan dans le domaine de l'éducation tient aux investissements publics substantiels consentis au secteur, les programmes ciblés d'alimentation scolaire favorisant la scolarisation et l'assiduité.

Priorités du Gouvernement

13. Le cadre général des dixième et onzième Plans quinquennaux repose sur la Vision 2020 du Bhoutan et la philosophie de développement du bonheur national brut. Élaboré en 1999, le programme Vision 2020 énonce les principes du développement. Sur le plan économique, la stratégie repose sur le principe selon lequel le développement et la croissance entraînés par la production hydroélectrique aideront le pays à parvenir à l'autonomie – d'ici à 2020, le Bhoutan devrait être en mesure d'investir durablement dans le secteur social, de répondre aux besoins croissants en matière d'infrastructure matérielle et de favoriser l'expansion et l'essor des activités économiques de manière à élever le niveau de vie et à améliorer la qualité de vie. Sur le plan social, cette stratégie prévoit que d'ici à 2020, assurer la prestation de services sociaux de meilleure qualité et garantir un accès équitable à ceux-ci ne sera plus un problème.
14. Un projet de politique nationale d'enseignement mettant l'accent sur l'alimentation scolaire sera élaboré d'ici à la fin de 2014, tout comme des directives fondées sur les principes suivants:
 - les conditions à remplir pour bénéficier de l'alimentation scolaire continueront d'être définies sur la base de critères de vulnérabilité, comme la distance pour se rendre à pied à l'école la plus proche, la prévalence de la pauvreté et le ratio filles/garçons;
 - toutes les écoles bénéficiant d'un programme d'alimentation recevront des directives sur les mesures à prendre pour satisfaire aux critères de sécurité sanitaire des aliments et répondre aux besoins nutritionnels;
 - toutes les écoles disposant d'un programme d'alimentation seront dotées de liquidités suffisantes pour garantir que les élèves reçoivent chaque jour le nombre approprié de repas équilibrés;
 - dans les zones rurales reculées où les marchés ne fonctionnent pas pleinement, le Ministère de l'éducation et les partenaires de développement appuieront l'approvisionnement afin d'assurer le succès des programmes d'alimentation scolaire, et s'emploieront à favoriser le développement des marchés afin de répondre à la demande liée à ces activités.

ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA COOPÉRATION PASSÉE

15. Depuis 1974, le PAM appuie l'alimentation scolaire pour aider le Gouvernement à atteindre les objectifs qu'il s'est fixés dans le domaine éducatif. Au départ, l'assistance était axée sur les enfants en internat, mais au fil du temps, l'action menée a évolué au rythme des modifications apportées aux priorités du Ministère de l'éducation, l'objectif étant devenu d'accroître la scolarisation et l'assiduité — notamment chez les filles — dans le primaire et le secondaire inférieur.
16. Le projet de développement Bhoutan 105790, "Améliorer l'accès à l'éducation de base, essentiellement à l'enseignement primaire, des enfants vivant en milieu rural" (WFP/EB.A/2007/9-A/2), appuie les mesures prises au niveau national pour accroître la scolarisation dans le primaire, la persévérance scolaire et l'achèvement des études. Grâce à

- un budget de 12,17 millions de dollars, 37 000 élèves en moyenne sont pris en charge chaque année. En partenariat avec la Division du Ministère de l'éducation qui est chargée de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement à l'école, le PAM met en œuvre des programmes d'alimentation scolaire dans 232 écoles réparties dans les 20 *dzongkhags*. En plus de procurer des vivres, le PAM aide les écoles à construire ou à remettre en état des cuisines et magasins d'entreposage, et fournit des fourneaux à bon rendement énergétique et des ustensiles de cuisine.
17. Près de la moitié des écoles bénéficiant du soutien du PAM se trouvent dans les six *dzongkhags* présentant les taux de pauvreté les plus élevés. Les taux nets de scolarisation, d'assiduité et d'achèvement des études dans les écoles appuyées par le PAM sont de 95 pour cent, 92 pour cent et 90 pour cent, respectivement.
 18. Dans les écoles aidées par le PAM, les élèves reçoivent un petit déjeuner et un déjeuner; dans les internats, le Gouvernement assure un troisième repas. Entre 2008 et 2013, la responsabilité de nourrir 11 000 élèves du secondaire jusque-là pris en charge par le PAM a été transférée au Ministère de l'éducation. L'objectif est de lui transférer l'intégralité des responsabilités d'ici à la fin du projet.
 19. Aux écoles qui ne bénéficient pas de l'appui du PAM, le Ministère de l'éducation alloue un montant forfaitaire en espèces — 1 000 ngultrum par élève et par mois — et confie aux administrateurs des établissements et aux fonctionnaires locaux la responsabilité d'acheter sur les marchés locaux la nourriture nécessaire à la préparation de trois repas quotidiens. Cette tâche est difficile car les écoles ne sont pas toutes reliées à des marchés et à des fournisseurs locaux; en conséquence, la qualité et les prix des denrées varient. Les écoles situées à proximité de zones urbaines et dans le sud bénéficient de prix compétitifs et d'un approvisionnement stable en céréales, en légumes secs et en légumes frais. Les écoles rurales reculées ont pour leur part encore besoin de l'assistance en nature allouée par le Ministère de l'éducation.
 20. Le PAM a formé des administrateurs d'établissements scolaires et des partenaires du Ministère de l'éducation à l'élaboration de rapports et à la gestion des programmes d'alimentation scolaire, et en collaboration avec l'UNICEF, il a formé les cuisiniers et le personnel des écoles aux règles d'hygiène personnelle, à la nutrition et à la préparation des aliments. Le PAM a aidé certaines écoles à établir des programmes d'enseignement de l'agriculture à l'école, qui permettent de compléter son assistance alimentaire avec des produits frais. En partenariat avec le Ministère de l'agriculture et des forêts, cette initiative prévoit la formation des enseignants aux questions de nutrition. Le PAM a aussi formé le personnel de son principal partenaire logistique, l'Office de l'alimentation, à la gestion des stocks, ainsi qu'à la rénovation et à l'entretien des entrepôts.
 21. Le programme "Unité d'action des Nations Unies" pour le Bhoutan a aussi beaucoup progressé; 19 pour cent du montant total des fonds ont été alloués au PAM pour l'alimentation scolaire. Le Gouvernement et le système des Nations Unies sont déterminés à regrouper les avantages comparatifs des différents organismes en instaurant un seul et même cadre de planification, d'exécution, de suivi et d'évaluation.
 22. Un examen à mi-parcours du projet effectué en 2010 a montré que l'alimentation scolaire fonctionnait correctement, et il a été recommandé au PAM de mettre progressivement fin à ses activités d'ici à 2015. Le PAM et le Gouvernement ont approuvé cette recommandation, et le PAM a commencé à concevoir un projet pour la période 2013-2015; en 2011, lors de l'exercice de planification budgétaire pour le onzième Plan quinquennal (2014-2018), le Gouvernement a demandé au PAM de poursuivre son soutien jusqu'en 2018.

23. Deux facteurs sont à l'origine de cette requête: i) les importantes recettes tirées des projets hydroélectriques serviront à rembourser les dettes contractées envers l'Inde, ce qui limitera le budget à consacrer à la nationalisation de l'ensemble du programme d'alimentation d'ici à 2015; et ii) les livraisons de vivres aux écoles situées dans des zones très reculées ne peuvent être garanties. Le Ministère de l'éducation a également admis qu'il avait besoin d'un appui technique supplémentaire de la part du PAM.
24. Il a donc été convenu que le PAM continuerait d'appuyer les programmes d'alimentation scolaire jusqu'en 2018, date à laquelle les conditions devraient être réunies pour que le Gouvernement puisse prendre l'entière responsabilité d'un programme à l'échelle nationale. Le projet de développement 105790 a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2013 pour assurer la jonction avec le nouveau projet prévu pour 2014-2018, conformément au onzième Plan quinquennal, au nouveau Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) et au nouveau programme "Unité d'action des Nations Unies" pour le Bhoutan.

ORIENTATION STRATÉGIQUE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT

Buts et objectifs

25. Le but général de l'assistance du PAM en 2014-2018 est d'aider le Gouvernement à parvenir à administrer, coordonner et exécuter de manière autonome un programme d'alimentation scolaire rentable, équitable et de qualité sur l'ensemble du territoire national. À cet effet, les objectifs du PAM sont les suivants:
- renforcer la capacité du Ministère de l'éducation à mettre en œuvre un programme d'alimentation scolaire d'envergure nationale; et
 - coopérer avec le Gouvernement pour maintenir l'accès à l'enseignement et la parité des sexes dans le primaire.
26. Ces objectifs concordent avec le quatrième Objectif stratégique du PAM et le deuxième objectif du Millénaire pour le développement⁹. Le PAM les poursuivra au moyen de deux activités interdépendantes: i) le maintien d'une assistance directe dans certaines écoles, la responsabilité devant être progressivement transférée au Ministère de l'éducation; et ii) le renforcement des capacités du Ministère en matière d'élaboration des politiques, de gestion de la filière d'approvisionnement et de supervision des programmes, afin qu'il soit en mesure de prendre en charge un plus grand nombre d'élèves et, à terme, d'administrer en toute indépendance le programme d'alimentation scolaire à l'échelle du pays.

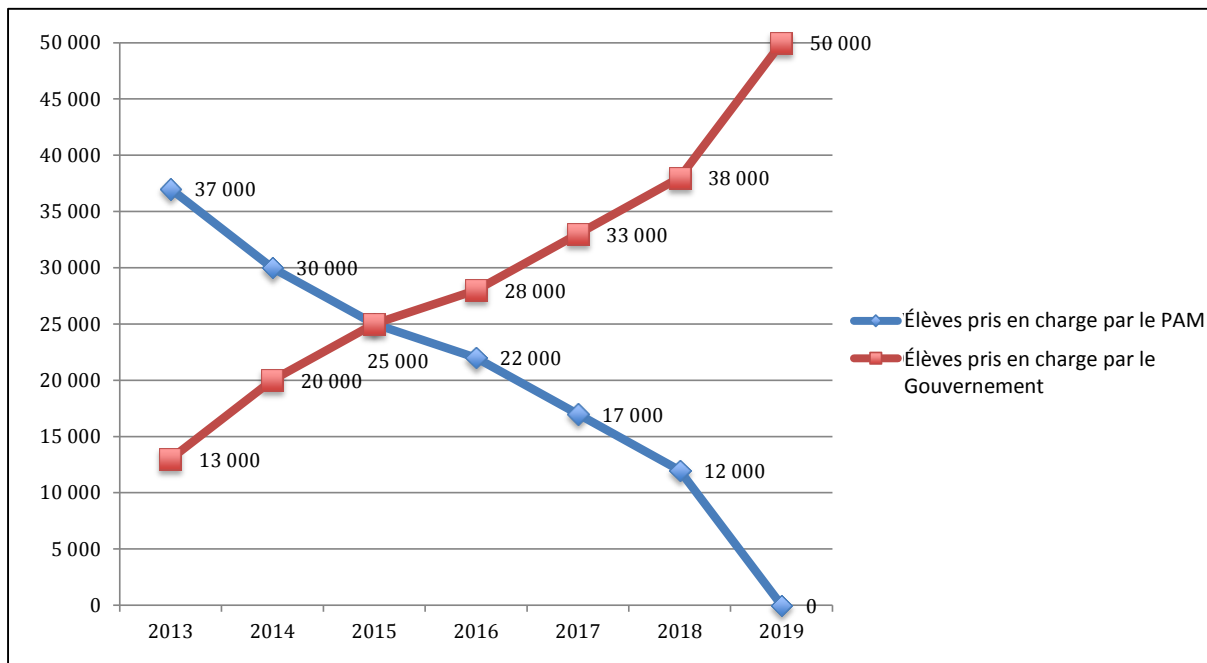
Composante Alimentation scolaire

27. De 2014 jusqu'à la fin de 2018, le PAM transférera au Ministère de l'éducation la responsabilité de nourrir un nombre convenu d'élèves. Si ce plan a été établi sur la base du nombre d'enfants à prendre en charge, différentes écoles feront cependant également l'objet d'un examen pour déterminer si les conditions nécessaires y sont réunies pour permettre un transfert de responsabilité raisonnable. Les critères de sélection seront précisés de concert avec le Ministère de l'éducation, puis examinés sur une base semestrielle ou annuelle. La figure 2 illustre le processus de transfert des responsabilités au

⁹ Objectif stratégique 4 - Réduire la dénutrition et rompre le cycle intergénérationnel de la faim. Objectif du Millénaire pour le développement 2 - Assurer l'éducation primaire pour tous.

Ministère de l'éducation, y compris la prise en charge par celui-ci de 7 000 élèves supplémentaires prévue d'ici à la fin de 2013.

Figure 2. Calendrier du transfert des responsabilités établi par le PAM pour 2013–2019



28. En raison des éventuels problèmes d'approvisionnement dans les zones rurales très reculées, le PAM attendra la fin du projet pour commencer à réduire progressivement ses activités dans ces régions, tout en prévoyant un délai suffisant pour permettre au Ministère de l'éducation d'établir une stratégie d'approvisionnement et de livraison. Le tableau 1 indique le nombre maximum de filles et de garçons qui bénéficieront de l'assistance alimentaire du PAM dans le cadre du nouveau projet, et le tableau 2 renseigne sur les rations.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES DE L'ALIMENTATION SCOLAIRE			
Année	Garçons	Filles	Total
2014	15 300	14 700	30 000
2015	12 750	12 250	25 000
2016	11 220	10 780	22 000
2017	8 670	8 330	17 000
2018	6 120	5 880	12 000

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (grammes/personne/jour)	
Riz	275
Pois chiches	20
Pois cassés jaunes	20
Huile végétale	20
TOTAL	335
Total kcal/jour	1 303
% de kcal d'origine protéique	9,1%
% de kcal d'origine lipidique	15,1%
Nombre de jours d'alimentation	266 jours par an

29. L'assortiment alimentaire journalier fournira 1 303 kilocalories, soit 62 pour cent des besoins énergétiques journaliers et 58 pour cent des besoins journaliers en protéines des écoliers ciblés. La ration du PAM sera complétée par des légumes frais et du sel iodé fournis par le Ministère de l'éducation, les communautés locales et les programmes d'enseignement de l'agriculture à l'école.

TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES (en tonnes)		
	Alimentation scolaire	Total
Riz	7 716	7 716
Légumes secs (pois chiches et pois cassés jaunes)	1 120	1 120
Huile végétale	560	560
TOTAL	9 396	9 396

30. Des comités composés de membres du personnel des écoles et d'élèves superviseront l'exécution du programme, et veilleront à ce que les vivres soient convenablement utilisés; ces comités seront constitués pour moitié au moins de femmes.
31. Le PAM collaborera avec le Ministère de la santé, le Ministère de l'éducation et l'UNICEF pour mieux sensibiliser les écoliers du primaire aux questions sanitaires, à l'hygiène et à la nutrition, y compris en intégrant l'éducation à la nutrition dans le programme scolaire et en assurant la formation des coordonnateurs chargés des questions sanitaires dans les écoles. L'action du PAM sera complétée par des programmes de supplémentation en fer et en vitamine A de l'UNICEF et par un programme de déparasitage de l'Organisation mondiale de la Santé. Le PAM travaillera également avec le Ministère de l'agriculture et des forêts, le Ministère de l'éducation et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en vue de renforcer et de développer le programme d'enseignement de l'agriculture à l'école, ce qui permettra d'ajouter des légumes frais aux rations journalières.

Composante Renforcement des capacités

32. La réussite du transfert des responsabilités dépendra de l'aptitude du Ministère de l'éducation à assumer progressivement davantage de responsabilités opérationnelles. Le rôle du PAM ne consistera donc plus à assurer directement l'exécution des programmes, mais à apporter des conseils techniques, et la deuxième composante du nouveau projet est axée sur le renforcement des capacités. Cette stratégie reposera sur trois piliers: i) un processus conjoint d'analyse des politiques et de définition des priorités; ii) la gestion de la filière d'approvisionnement; et iii) l'administration, la supervision et le suivi des programmes.

⇒ *Processus conjoint d'analyse des politiques et de définition des priorités*

33. Les principaux partenaires gouvernementaux du PAM, qui appuieront l'élaboration et la mise en œuvre du programme national d'éducation, seront la Division des politiques et de la planification du Ministère de l'éducation, la Division chargée de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement à l'école et la Commission du bonheur national brut.

34. Le PAM renforcera les capacités des deux divisions ci-dessus en ce qui concerne:

- *l'attribution des allocations et des ressources*: élaboration d'un modèle de prise de décisions pour déterminer le montant approprié des allocations scolaires, en se fondant sur une analyse plus approfondie des marchés, des fournisseurs, des transporteurs, des modes de production locale et de l'emplacement géographique des écoles; et
- *les normes régissant les programmes d'alimentation scolaire*: préparation de directives normatives et opérationnelles relatives à l'alimentation scolaire, y compris de normes concernant la teneur nutritionnelle des repas, l'administration des programmes d'alimentation scolaire, la gestion financière et le suivi de la performance.

35. Les activités du PAM relevant de ce pilier sont les suivantes:

- analyse conjointe par le Ministère de l'éducation et le PAM des lacunes en matière de capacités de la Division chargée de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement à l'école et de la Division des politiques et de la planification, au niveau national et à celui des districts;
- évaluation opérationnelle actualisée des programmes d'alimentation scolaire, recensant les principaux goulets d'étranglement au niveau des marchés et de la filière d'approvisionnement;
- élaboration d'un manuel relatif à l'alimentation scolaire, assorti de modules et de programmes de formation consacrés aux mesures fondamentales de gestion et de supervision des programmes d'alimentation scolaire, à l'intention des responsables de l'enseignement au niveau des districts et des administrateurs des établissements; et
- définition des critères de sélection des écoles et détermination du nombre d'élèves, en vue du transfert des responsabilités au Ministère de l'éducation à compter de 2015; ces critères incluront des variables afin d'évaluer si certaines conditions sont remplies, comme: i) l'existence d'installations d'entreposage et de cuisines adéquates; ii) la disponibilité de fournisseurs locaux auprès de qui se procurer des vivres; et iii) l'allocation de ressources financières suffisantes pour que les administrateurs des établissements puissent assumer des responsabilités accrues.

⇒ *Gestion de la filière d'approvisionnement*

36. Les administrateurs des établissements devront pouvoir compter sur des systèmes adéquats pour optimiser l'utilisation des allocations versées par le Ministère de l'éducation. L'Office de l'alimentation jouera un rôle de premier plan car il dispose de moyens de transport, d'installations de stockage et d'un réseau de fournisseurs locaux, même dans les régions les plus reculées du Bhoutan. À terme, l'Office de l'alimentation et les fournisseurs locaux assureront l'approvisionnement dans les zones d'où le PAM se retirera progressivement; afin de garantir un transfert sans heurt des responsabilités, il sera donc indispensable d'œuvrer de concert avec le Ministère en vue de renforcer les capacités de l'Office de l'alimentation et des fournisseurs locaux pour tous les aspects liés à la gestion de la filière d'approvisionnement – achats, qualité et sécurité sanitaire des aliments, et logistique.
37. Les compétences spécialisées, les qualifications et les systèmes nécessaires seront essentiellement fonction des capacités faisant défaut pour pouvoir assurer le transfert intégral de la responsabilité de la filière d'approvisionnement au Ministère de l'éducation ou aux acteurs locaux du marché.
38. Les principaux domaines d'action prioritaire du PAM au titre de ce pilier sont les suivants:
- *renforcement des procédures d'achat du Ministère de l'éducation*: examen et révision des règles et procédures de base relatives à l'achat de vivres et d'articles non alimentaires pour les programmes d'alimentation scolaire;
 - *augmentation et développement des capacités logistiques de l'Office de l'alimentation*: mise en place de mécanismes de sécurité sanitaire des aliments et d'assurance qualité; mise à niveau du système de gestion des entrepôts et des produits, et suivi des compétences du personnel de l'Office de l'alimentation; et
 - *appui au développement d'un réseau de fournisseurs et de marchés locaux en complément des fonctions de l'Office de l'alimentation*: amélioration des capacités logistiques des fournisseurs locaux, notamment en ce qui concerne l'assurance qualité et l'entreposage des vivres.
39. Les activités du PAM relevant de ce pilier comprennent les suivantes:
- analyse des composantes de la filière d'approvisionnement, afin de repérer les lacunes sur le plan des capacités et des opérations des principaux acteurs concernés par les programmes d'alimentation scolaire;
 - élaboration d'un manuel des achats pour les programmes d'alimentation scolaire, contenant des principes et des directives relatifs aux bonnes pratiques en la matière¹⁰;
 - mise au point de modules et de programmes de formation sur la passation des marchés, destinés aux fonctionnaires du Ministère de l'éducation et au personnel de la Division chargée de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement à l'école, aux responsables de l'enseignement au niveau des districts et aux administrateurs des établissements; et

¹⁰ Le manuel concernera: i) les formulaires standard de passation de marché; ii) les modalités de gestion; iii) les mesures visant à favoriser une concurrence loyale; iv) les dispositions relatives à l'obligation redditionnelle et les responsabilités; v) une liste de fournisseurs; vi) les processus d'appel d'offres; vii) la réception et l'évaluation des réponses aux appels d'offres; viii) l'attribution des marchés; et ix) les conditions de dérogation à la mise en concurrence.

- élaboration de programmes de formation sur la gestion, l'entreposage et le suivi des produits de base, à l'intention des fournisseurs locaux et du personnel de l'Office de l'alimentation.

⇒ *Administration, supervision et suivi du programme*

40. En s'appuyant sur les réalisations antérieures, le PAM s'emploiera à consolider et à affiner ses activités de renforcement des capacités d'administration, de supervision et de suivi des programmes. Un accent particulier sera mis sur:

- *le renforcement de la capacité opérationnelle de la Division chargée de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement à l'école*: développement des capacités du personnel de la Division dans divers domaines liés au cycle des projets d'alimentation scolaire, comme la gestion de la filière d'approvisionnement et la planification et la mobilisation des moyens logistiques, le suivi des distributions et l'établissement des rapports y afférents, et le rapprochement des chiffres concernant les produits;
- *la normalisation des protocoles de suivi de l'alimentation scolaire et d'établissement des rapports y relatifs utilisés par le Ministère de l'éducation*: adaptation des méthodes et des outils du PAM en matière de suivi de l'exécution des programmes d'alimentation scolaire et d'évaluation de leurs résultats, et intégration de ceux-ci dans les dispositifs du Ministère de l'éducation – en particulier dans les écoles désormais placées sous sa responsabilité;
- *l'amélioration du suivi et de la tenue des dossiers au niveau des écoles*: renforcement des capacités des administrateurs d'établissements et des comités scolaires en matière de suivi des dépenses, d'évaluation de la qualité des produits alimentaires et de détection des éventuelles lacunes de la filière d'approvisionnement pour les produits alimentaires et les articles non alimentaires; et
- *l'évaluation des effets directs et de l'impact de l'alimentation scolaire*: appui à la Division des politiques et de la planification du Ministère de l'éducation aux fins de l'élaboration de méthodes et d'outils d'évaluation permettant de mesurer l'efficacité et l'efficacités des programmes d'alimentation scolaire au Bhoutan.

41. Au titre de ce pilier, le PAM s'emploiera à:

- déterminer les capacités faisant défaut au Ministère de l'éducation en matière de gestion du cycle des programmes, tant au niveau national qu'à celui des districts;
- élaborer et mettre à disposition des modules de formation spécialisée visant à remédier aux déficits de capacités;
- former les responsables de l'enseignement au niveau des districts au suivi des projets et à l'établissement des rapports y relatifs;
- tenir des consultations à l'échelle des districts et former les administrateurs d'établissements et les membres des comités scolaires à la tenue des dossiers et à la gestion en aval de la filière d'approvisionnement; et
- consolider et synthétiser les bonnes pratiques d'évaluation des programmes d'alimentation scolaire, pour présentation à l'Unité du Ministère de l'éducation responsable des politiques.

42. Les activités de renforcement des capacités seront progressivement mises en place tout au long du projet, conformément au calendrier du transfert des responsabilités établi pour la composante Alimentation scolaire. Le tableau 4 indique le calendrier d'exécution proposé.

TABLEAU 4: CALENDRIER DES ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS	
2014	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Évaluation des lacunes: filière d'approvisionnement, Ministère de l'éducation, Office de l'alimentation, marchés et fournisseurs locaux ➤ Élaboration d'un manuel relatif à l'alimentation scolaire et de modules de formation ➤ Actualisation de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité ➤ Détermination de données de référence pour le renforcement des capacités au titre de chaque pilier
2015	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Formation du personnel de la Division chargée de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement à l'école, des responsables de l'enseignement au niveau des districts, du personnel de l'Office de l'alimentation, des fournisseurs locaux et des administrateurs d'établissements, axée sur différents thèmes comme le ciblage, le montant des allocations, le suivi, la filière d'approvisionnement et la tenue des dossiers ➤ Examen et perfectionnement du contenu des formations compte tenu des enseignements tirés de la mise en œuvre des programmes
2016	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Poursuite des actions de formation jusqu'à la fin du deuxième trimestre ➤ Évaluation à mi-parcours de l'alimentation scolaire et des mesures de renforcement des capacités ➤ Mise à l'essai des modèles de filière d'approvisionnement
2017	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Remise à niveau pour certains modules de formation, selon les besoins ➤ Mise en œuvre expérimentale d'un modèle adéquat de filière d'approvisionnement ➤ Transposition à plus grande échelle du modèle de filière d'approvisionnement pour les écoles désormais sous la responsabilité du Ministère de l'éducation
2018	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Administration du programme d'alimentation scolaire, gestion de la filière d'approvisionnement et suivi assurés par le Ministère de l'éducation dans certains districts, le PAM se tenant prêt à intervenir en cas de difficultés et à fournir des conseils ➤ Évaluation par le Ministère de l'éducation du transfert des responsabilités effectué par le PAM ➤ Fonctionnement adéquat des modèles de filière d'approvisionnement pour toutes les écoles désormais sous la responsabilité du Ministère de l'éducation
2019	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Poursuite du programme d'alimentation scolaire par le Gouvernement, à l'aide de ses propres ressources

GESTION, SUIVI ET ÉVALUATION DU PROGRAMME

43. Le PAM privilégie l'achat de vivres au niveau local chaque fois que cela est possible: il en achète actuellement la moitié sur place à l'échelle régionale. Il prendra en charge 50 pour cent des coûts de transport intérieur, d'entreposage et de manutention, et transportera les vivres jusqu'aux entrepôts de l'Office de l'alimentation, qui les acheminera ensuite jusqu'aux points de livraison avancés. L'Office jouera un rôle important dans la mise en œuvre de l'alimentation scolaire et dans les activités de renforcement des capacités.
44. Le Ministère de l'éducation sera chargé de ce qui suit:
- assurer le suivi, l'évaluation et l'établissement des rapports;
 - former le personnel des écoles et des comités scolaires à la gestion courante des activités d'alimentation scolaire, et faire dispenser aux cuisiniers dans les écoles une formation aux questions de nutrition et d'hygiène;
 - fournir des articles non alimentaires, comme des ustensiles de cuisine, des fourneaux à bon rendement énergétique et des unités de stockage;

- assurer le suivi des produits et la gestion des entrepôts au niveau central;
 - assumer 50 pour cent des coûts de transport intérieur, d'entreposage et de manutention;
 - prendre en charge le salaire des cuisiniers dans les écoles;
 - transporter les vivres des points de livraison avancés jusqu'aux écoles non accessibles par la route;
 - fournir une aide financière et un appui technique supplémentaires aux programmes d'enseignement de l'agriculture à l'école;
 - fournir une allocation aux écoles jusque-là appuyées par le PAM;
 - adopter des politiques visant à stimuler les marchés locaux et à garantir un approvisionnement adéquat en produits de qualité dans les zones reculées; et
 - superviser les options d'achat de produits et fournir des directives à ce sujet au niveau national et à celui des districts.
45. Les écoles tiendront à jour une liste de présence journalière qu'elles utiliseront pour la distribution des rations, transmettront des rapports sur la réception des vivres chaque trimestre, et communiqueront des rapports sur la distribution des aliments et la situation des stocks aux responsables de l'enseignement au niveau des districts à la fin de chaque trimestre. Il incombera au Ministère de l'éducation de fournir des informations sur les taux brut et net d'inscription dans chaque école.
46. Le PAM renforcera les capacités de suivi des responsables de l'enseignement au niveau des districts afin de faciliter la réalisation conjointe d'un plus grand nombre d'exercices de suivi, notamment dans les écoles désormais placées sous la responsabilité des pouvoirs publics. Aux fins du suivi, le PAM se rendra principalement dans des écoles où d'importants problèmes auront été détectés, notamment celles ayant des installations de stockage ou de préparation des aliments inadaptées, et celles où des pertes auront été signalées.
47. Si les ressources le permettent, le PAM facilitera la construction ou la réfection des cuisines et des magasins dans les écoles, la fourniture de fourneaux à bon rendement énergétique, l'aménagement de points d'eau et de latrines réservées aux filles, et la mise à disposition de logements pour les surveillantes et de dortoirs pour les élèves, et il soutiendra l'enseignement de l'agriculture à l'école.
48. Lorsque cela sera possible, le PAM entreprendra des évaluations conjointes avec d'autres organismes des Nations Unies et participera à l'évaluation du PNUAD, qui sera menée conjointement par l'équipe de pays des Nations Unies et le Gouvernement. Des comités d'examen chargés d'effectuer régulièrement des évaluations seront établis avec les contreparties gouvernementales, y compris la Commission du bonheur national brut, le Ministère de l'éducation et le Ministère de l'agriculture et des forêts.
49. Une évaluation à mi-parcours, prévue en 2016, permettra de mesurer l'impact du programme d'alimentation scolaire et des activités de renforcement des capacités, ainsi que de prendre les mesures correctives nécessaires d'ici à la fin du projet.

GESTION DES RISQUES

50. Le Bhoutan est vulnérable face aux fluctuations de l'économie mondiale, notamment celles touchant l'Inde, son principal partenaire commercial. Une pénurie de roupies indiennes pourrait entraîner une hausse rapide du coût des produits de première nécessité. Pour faire face aux conséquences que pourraient avoir ces tendances à plus long terme, le PAM et l'équipe de pays des Nations Unies aident le Gouvernement à cibler plus efficacement les interventions et à renforcer les systèmes de protection sociale et les programmes d'appui. En cas de modification soudaine des perspectives économiques à court et à moyen terme, le Gouvernement pourrait cependant être amené à revoir ses priorités.
51. La transition économique récemment opérée par le Bhoutan et sa croissance rapide pourraient également avoir une incidence sur les finances publiques, et plus particulièrement sur l'accès au financement extérieur et sur le remboursement de la dette. Le Gouvernement travaille actuellement avec des institutions financières internationales afin d'anticiper les éventuels chocs financiers et de pouvoir y faire face. Les catastrophes naturelles (séismes, inondations, vents de tempête et épidémies inattendues liées au changement climatique) demeurent des risques, et le PAM continuera de repositionner des vivres pour éviter toute rupture de la filière d'approvisionnement, ainsi que de planifier des activités visant à réduire les risques.

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
	Quantité (en tonnes)	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
Produits alimentaires			
Céréales	7 716	3 395 040	
Légumes secs	1 120	770 239	
Huile et matières grasses	560	497 280	
Total, produits alimentaires	9 396	4 662 559	
Transport extérieur		73 723	
Transport terrestre, entreposage et manutention		723 210	
Autres coûts opérationnels directs: produits alimentaires		474 750	
Produits alimentaires et coûts annexes¹		5 934 242	5 934 242
Développement et augmentation des capacités		900 000	900 000
Coûts opérationnels directs			6 834 242
Coûts d'appui directs ² (voir l'annexe I-B)			1 184 000
Total des coûts directs du projet			8 018 242
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) ³			561 277
COÛT TOTAL POUR LE PAM			8 579 519

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement des budgets et d'approbation, dont la composition peut varier.

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

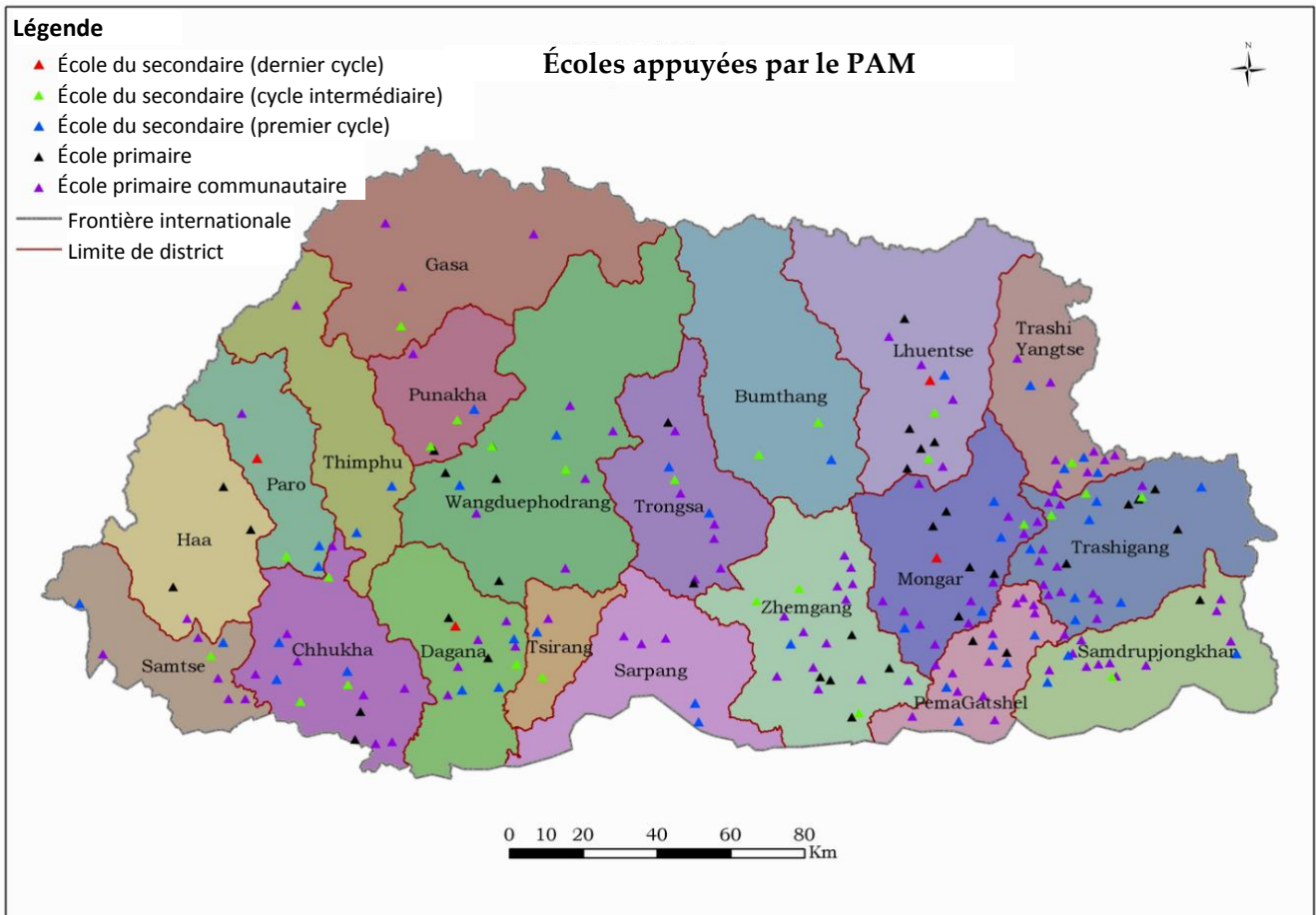
COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)	
Dépenses de personnel et frais connexes	
Administrateurs	65 000
Agents des services généraux	254 000
Total partiel	319 000
Dépenses de fonctionnement et autres	345 000
Dépenses d'équipement	34 000
Sécurité	25 000
Voyages et transports	461 000
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS	1 184 000

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE ¹		
Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèse
<p>Résultat 2 du PNUAD: D'ici à 2018, amélioration de l'accès équitable pour tous, sans exclusive, aux services essentiels et utilisation accrue de ceux-ci, l'accent étant mis sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et la prise en compte des nouveaux enjeux</p>	<p>Indicateurs d'effet direct du PNUAD Taux net de scolarisation ajusté (filles/garçons) Référence: 95% (filles/garçons) Cible: 100% (filles/garçons)</p>	<p>Risques</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les changements concernant les nouvelles priorités du Gouvernement ont une incidence sur l'allocation des ressources provenant des pouvoirs publics et d'autres sources ➤ Des facteurs extérieurs, tels que la récession mondiale, ou la hausse des prix du carburant et des produits alimentaires, ont un impact direct sur l'allocation des ressources ➤ Des catastrophes naturelles entravent la prestation des services ➤ Des données de qualité font défaut pour les indicateurs de suivi ➤ Les organismes gouvernementaux ne coordonnent pas la consolidation des données et des informations <p>Hypothèses</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La croissance économique nationale se poursuit au rythme actuel ➤ Le Gouvernement continue de donner un caractère prioritaire au secteur social dans son budget
Composante 1 du projet de développement: Améliorer l'accès des enfants à l'éducation		
Objectif stratégique 4: Réduire la dénutrition et rompre le cycle intergénérationnel de la faim		
<p>Effet direct 4.2 Amélioration de l'accès équitable à une éducation de qualité et de son utilisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Taux de scolarisation des filles et des garçons Cible: augmentation annuelle de 6% ➤ Taux de poursuite des études chez les filles et les garçons Cible: 85% 	Voir ci-dessus

¹ La version définitive du cadre logique sera établie une fois que le Conseil aura approuvé le Cadre de résultats stratégiques du PAM pour 2014–2017.

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE ¹		
Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèse
<p>Produit 4.1.1 Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des ménages ciblés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de bénéficiaires recevant une assistance, en pourcentage des distributions prévues par activité; et ventilé par modalité (produits alimentaires, articles non alimentaires, transferts monétaires, bons) et par catégorie (femmes, hommes, filles, garçons) ➤ Quantité d'assistance alimentaire distribuée, en pourcentage des distributions prévues, par type ➤ Quantité d'articles non alimentaires distribués, en pourcentage des distributions prévues, par type 	Voir ci-dessus
<p>Effet direct 4.3 Appropriation régionale, nationale et communautaire et renforcement des capacités en vue de réduire la dénutrition et d'accroître l'accès à une éducation de qualité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Indice de capacité nationale <p>Cibles: propres au projet</p>	
<p>Produit 4.3.1 Conseils sur les politiques et appui technique fournis en vue d'améliorer la gestion de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, de l'assistance alimentaire, et des systèmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle, y compris les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'évaluations d'opérations de collecte de données réalisées au niveau national qui prennent en compte la sécurité alimentaire et la nutrition grâce à l'appui du PAM ➤ Nombre d'activités d'appui technique concernant le suivi de la sécurité alimentaire et l'assistance alimentaire, par type 	
<p>Produit 4.3.2 Conseils sur les politiques et appui technique fournis en vue d'améliorer la gestion de la sécurité alimentaire et de la nutrition</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de fonctionnaires gouvernementaux formés par le PAM à la conception et l'exécution de programmes relatifs à la nutrition et à d'autres domaines liés à la nutrition (technique, stratégie, administration) ➤ Nombre d'activités d'appui technique mises en œuvre, par type 	
<p>Produit 4.3.3 Politiques concernant la nutrition, l'alimentation scolaire et les filets de sécurité et/ou cadres réglementaires mis en place au niveau national avec l'appui du PAM</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de programmes nationaux élaborés avec l'appui du PAM en matière de nutrition, d'alimentation scolaire et de filets de sécurité 	

ANNEXE III



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance